

# **APÔTRES AUXILIAIRES DU MINISTÈRE PAROISSIAL**

**P. Jean-Emile Anizan**

## Apôtres auxiliaires du ministère pastoral

Qu'il faille à l'heure actuelle aux prêtres chargés du grand ministère pastoral des auxiliaires pour remplir dans toute son ampleur leur lourde tâche, c'est une vérité devenue un lieu commun.

Ce besoin ne date pas seulement de la guerre de 1914. Sans doute, par le fait de la mort de tant de prêtres et de séminaristes, soit sur les champs de bataille, soit dans les ambulances, et aussi à cause de la diminution des vocations, les prêtres actuels ne peuvent plus suffire aux besoins des âmes. Cette pénurie, nous pouvons l'espérer, n'aura qu'un temps. En tous les cas, nul, s'il n'est revêtu du sacerdoce, ne peut remplacer le prêtre dans ses fonctions propres.

Le besoin dont nous parlons remonte plus haut, est d'une autre nature et a une cause différente.

Par suite des nouvelles conditions sociales et aussi du genre de lutte adopté par les ennemis des âmes depuis cinquante ans et plus, des modifications profondes se sont imposées aux prêtres des paroisses dans leur action apostolique.

Nous ne sommes plus au temps où le ministère paroissial ne visait que la conservation de la foi et des pratiques religieuses encore en honneur. Les suppôts de l'enfer sont parvenus à arracher la croyance aux masses. De plus, les conditions du travail et des rapports sociaux, aussi bien que la législation impie, ont favorisé leur action délétère.

Par la force des choses et par le fait des sectaires, le ministère pastoral a dû devenir un ministère de combat et de conquête, sous peine de voir diminuer progressivement le nombre des fidèles. Pour soutenir efficacement les luttes nécessaires et faire des conquêtes, les moyens anciens ne suffisent plus, il faut en ajouter d'autres adaptés aux circonstances. De là, une multiplicité d'institutions nouvelles et providentielles qui compliquent singulièrement le ministère et nécessitent des concours autrefois inutiles.

Dieu, qui n'abandonne jamais son Église, a suscité, en vue de ces nécessités, non seulement des œuvres nouvelles mais, des aspirations correspondantes dans un grand nombre d'âmes généreuses. Aussi constatons-nous l'éclosion de groupements apostoliques innombrables.

Ils constituent l'une des plus belles efflorescences de dévouements et de générosités qu'on ait vues dans l'histoire de l'Église : Comités paroissiaux, Société de Saint-Vincent de Paul et toutes ses annexes, Œuvre des Cercles, Société bibliographique, Comité catholique, Action sociale, Bonne presse, Publicistes chrétiens, Comité social, Syndicats catholiques, Union catholique des Chemins de fer, Hommes de France, Fédération gymnastique et sportive, Union des Œuvres ouvrières catholiques, Équipes sociales, Œuvre des catéchistes, Patronages, Protection de la jeune fille, groupements apostoliques de dames du monde. La simple énumération de toutes ces organisations auxiliaires du ministère sacerdotal remplirait un volume.

Le plus admirable, dans cette profusion d'associations apostoliques, est le nombre d'âmes généreuses qu'elle révèle. Mais il faut bien le reconnaître, et c'est dans la nature des choses, la plupart de ces âmes généreuses sont partagées et retenues par leurs devoirs d'état : devoirs de famille, devoirs professionnels ou sociaux. Leur mérite est d'autant plus grand, mais elles ne peuvent apporter qu'un concours intermittent et souvent insuffisant.

D'ailleurs, beaucoup de ces institutions absorbent leurs membres dans des actions générales, nécessaires certes, mais n'allant pas directement à seconder l'action pastorale proprement dite.

Et pourtant, les pasteurs ont besoin d'auxiliaires et d'auxiliaires permanents, pouvant se dévouer corps et âme aux œuvres annexes de leurs paroisses. Ces œuvres, presque toujours absorbantes, s'imposent, exigent autant

d'efforts que de temps, et les prêtres ne pourraient s'y donner suffisamment qu'au détriment du vrai ministère sacerdotal, ministère essentiel et sans lequel tout le reste serait vain.

Combien ne voit-on pas de prêtres de mérite s'épuiser avant l'âge, forcés qu'ils sont d'accumuler la charge écrasante d'un ministère intense avec celle d'œuvres annexes multiples et compliquées ! Combien gémissent de leur impuissance à suffire à tout, réclament des auxiliaires, faute desquels ils sont obligés de choisir entre deux apostolats nécessaires et impossible à cumuler !

A ce besoin urgent, la Providence divine doit, sans aucun doute, pourvoir, et, de fait, elle est prête à le faire par des vocations *ad hoc*. Ces vocation existent, mais elles ont besoin d'être éveillées, révélées à elles-mêmes, éclairées et orientées.

Il y a, autour de nous, beaucoup de jeunes gens et d'hommes à l'âme ardente qui ne sont pas appelés au sacerdoce et ont pourtant au cœur la flamme apostolique.

Dieu manifeste sa volonté relative à la vocation par des attraits intérieurs, des aptitudes particulières et des circonstances providentielles.

Certaines âmes aux aspirations élevées n'éprouvent pas l'attrait de la vocation sacerdotale ; il en est d'autres dont les aptitudes ne sont pas orientées en ce sens.

Quelques-uns même, ayant eu, un moment donné, l'attrait et ne manquant pas d'aptitudes, n'ont pas été servis par les circonstances. Leur état de santé, l'obligation de soutenir un certain temps leur famille, des oppositions invincibles, des impossibilités quelconques, les ont retenus.

Dieu l'a permis, il n'appelle pas ces âmes au sacerdoce, il les réserve pour une action plus modeste mais grande et nécessaire.

Parmi eux on en a vu un certain nombre, depuis soixante ans, qui se sont dévoués avec un courage quelquefois héroïque à la fondation, ou à la direction de telle ou telle œuvre apostolique admirablement féconde.

Ils cumulaient parfois et leurs œuvres et des obligations professionnelles familiales ou sociales écrasantes. Ils faisaient converger vers leurs œuvres, ressources pécuniaires, activité infatigable, relations sociales, etc.

Dieu a suscité quelques-unes de ces vocations extraordinaires dont le mouvement, créé par Ozanam au siècle dernier, a accru le nombre et qui ont tenu un certain rôle dans l'efflorescence des œuvres contemporaines.

Nous disons à dessein *vocations extraordinaires*, car ces vies de surmenage et de dévouement admirable sans autre appui spirituel que les grâces communes départies aux simples fidèles, ne peuvent être que des exceptions et sont peu imitables.

Dieu n'a pas tari la source des grands dévouements de ce genre, mais il l'a ordonnée, fécondée et perfectionnée, en donnant à un certain nombre d'âmes d'élite, outre la flamme apostolique, l'aspiration au renoncement à tout, à la consécration entière de leur vie à Dieu et à l'apostolat des foules. Ce sont là d'admirables auxiliaires que Dieu a préparés au ministère pastoral, qu'il a doués de qualités parfois éminentes et dont le concours est d'un prix inestimable à l'heure présente.

C'est à ces âmes généreuses qui entendent l'appel de Dieu et se sentent pressées de se dévouer à sa gloire et au salut des âmes que s'adressent ces pages.

Oui, il est possible qu'une âme non appelée au sacerdoce soit néanmoins appelée à la perfection et à l'apostolat. Sa place existe dans l'Église.

Il y a des congrégations uniquement composées de religieux de ce genre, mais destinées à une spécialité, témoins les Frères des Congrégations enseignantes et même de certaines Congrégations charitables.

Il est aussi des Instituts religieux composés de prêtres qui cependant ont aussi des frères. Il est vrai. que presque toujours ces frères sont des convers ou servants non associés à l'apostolat. Ils sont uniquement chargés de travaux matériels, rôle qui ne suffit pas aux aspirations de ceux que nous avons en vue.

Il existe, depuis un très petit nombre d'années, un nouvel Institut, celui des *Fils de la Charité*, qui associe ses frères à la vie religieuse et à l'apostolat de ses prêtres.

Cet Institut, voué au salut de la classe populaire, est sacerdotal car il a pour champ d'action les paroisses. Les frères cependant n'y sont pas des convers ou servants, ils sont de véritables auxiliaires des prêtres, et apôtres eux-mêmes.

Tout d'abord, ils sont de vrais religieux, séparés du monde et entièrement consacrés à Dieu. Liés par des engagements d'abord temporaires, puis perpétuels, ils doivent faire chaque jour en commun les exercices de piété en honneur dans tout Institut religieux. Nous disons entièrement consacrés à Dieu. C'est qu'en effet, ce qui prime tout dans l'état religieux, c'est la donation totale à Dieu, l'union intime avec lui, la vie entièrement consacrée à son service.

Qu'y a-t-il de plus grand, de plus beau, de plus enviable ? Est-il même une voie plus directe et plus sûre pour arriver non seulement au ciel, mais à une place de choix dans le ciel ?

Quand le Fils de Dieu vint sur la terre pour nous servir de modèle, son premier acte fut cette consécration totale de lui-même à son Père : « Me voici, je viens pour faire votre volonté. » Et du premier au dernier moment de sa vie, il n'a rien fait d'autre que de se livrer à la volonté, au service de son Père. Voilà le religieux.

L'Évangile raconte l'histoire d'un jeune homme appelé de Dieu à cette belle vocation. Tourmenté par de grandes aspirations d'âme et par un désir ardent du ciel, il accourut vers Jésus dont il venait d'apprendre la présence : « Maître, lui dit-il, que faut-il faire pour arriver à la vie éternelle ? » Le Sauveur lui énuméra les commandements qui s'imposent à tous. Mais le jeune homme avait des aspirations plus hautes. « Cela, je le fais depuis mon enfance ! » A ce cri du cœur, dont Notre Seigneur pénétra le sens, il le regarda avec émotion et tendresse. « Ah ! lui dit-il, si tu veux être parfait, va, dépouille-toi de tout et suis-moi, alors tu auras un trésor dans le ciel. » C'est là la vie religieuse et son aboutissement ; se dépouiller de tout, suivre Jésus-Christ pour se donner au service exclusif de Dieu et, comme résultat, gagner sa tendresse en ce monde et mériter un trésor d'un prix merveilleux dans le ciel.

Il est encore de ces âmes aux aspirations élevées qui entendent l'appel de Dieu et se demandent : « Que faire ? » Notre Seigneur leur répond à elles aussi : « Va, dépouille-toi de tout et suis-moi sur le sentier de la perfection. » Heureux ceux qui répondent avec générosité, comme autrefois le prophète Isaïe « *Ecce ego, Domine ! Me voici, Seigneur !* »

C'est ce que font les âmes généreuses qui, entendant l'appel de Dieu, entrent dans l'Institut des Fils de la Charité pour vivre dépouillées de tout et entièrement vouées au service de Dieu, et, pour lui, des âmes les plus abandonnées.

Dépouillés de tout, car ils embrassent la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, et s'engagent à la poursuite de la perfection.

Disons quelques mots des modalités religieuses particulières à l'Institut.

Soumis en tout à la sainte Église, il est essentiellement basé sur les règles de la hiérarchie. Toutes les supériorités sont exercées par les prêtres. Ce sont eux qui dirigent l'Institut et les communautés, eux qui en portent la responsabilité devant l'Autorité suprême. Le Supérieur Général, les Assistants et les Supérieurs locaux sont prêtres, mais dans le Conseil Général il y a deux Conseillers généraux frères. L'Économe général peut être choisi parmi eux et un certain nombre sont membres du Chapitre Général et y représentent leurs frères.

Cette part à l'administration de l'Institut est précisément ce qui, outre leur ministère apostolique, les distingue officiellement des frères convers, lesquels n'ont aucune part à l'administration de leur Congrégation.

Prêtres et Frères, d'ailleurs, forment une seule famille et sont intimement unis dans l'amour de Dieu et des âmes. Ils ont à cœur de conserver entre eux l'intimité et la cordialité que la Providence a manifesté être dans ses vues et qui accroît leur puissance apostolique.

Ils y sont aidés par la vie commune, la pratique des mêmes exercices de règle, l'obéissance aux mêmes Constitutions et aux mêmes Supérieurs, une affection vraie et réciproque, en sorte que se réalise le vœu suprême du divin Maître : qu'ils ne fassent qu'un !

Évidemment, les Frères de l'Institut doivent se faire une idée d'autant plus haute du sacerdoce, qu'ils vivent plus intimement avec les Prêtres et qu'ils sont associés à leur grand apostolat.

L'esprit de foi leur est particulièrement nécessaire. Ils doivent honorer, plus que qui que ce soit, dans les prêtres, la personne même de Jésus-Christ qu'ils représentent, leurs pouvoirs divins et leur caractère sacré. Mais aussi les prêtres estiment dans leurs frères les âmes de choix que Dieu a appelées à la consécration religieuse et qu'il leur a destinées comme collaborateurs dans le ministère pastoral. Quelle grâce particulière et unique pour les frères de l'Institut de partager la vie des prêtres, de collaborer à leur grand apostolat et de pouvoir puiser près d'eux des secours spirituels si exceptionnels !

Ajoutons que cette forme de vie religieuse et apostolique a été étudiée et réglée par l'Eglise qui lui a donné son approbation. Quant aux détails, on peut les ranger sous deux aspects, ce qu'on peut appeler le corps de cette vie et ce qui en est l'âme.

Le corps se compose des exercices et de tout ce qui constitue l'extérieur.

Chaque jour lever matinal et régulier, puis, prière du matin et une heure d'oraison en commun ; messe avec communion autant que possible et action de grâces. Les frères récitent le Petit Office de la Sainte Vierge. Dans la journée, lecture spirituelle, examen particulier et chapelet. Le soir, seconde oraison d'une demi-heure et prière. La lecture est faite pendant les repas et le silence est exigé en certains lieux et à certaines heures.

Chaque semaine, chemin de croix, confession et jeûne le vendredi si la santé le permet.

Chaque mois, courte retraite et préparation à la mort. Enfin, chaque année, retraite de huit jours, rénovation des vœux le 21 novembre, Présentation de la très Sainte Vierge et célébration en commun des fêtes de communauté.

Quant à l'âme de cette vie religieuse, elle consiste dans une vie recueillie et mortifiée, dans les dévotions particulières à l'Institut, dans la poursuite de ses vertus propres et dans l'esprit particulier qui doit animer tous ses membres.

Le danger est grand pour ceux qui se donnent aux œuvres extérieures de se livrer à la dissipation et aux écarts de l'activité naturelle, s'ils n'ont pas une vie intérieure sérieuse et intense.

C'est l'effort constant de l'apôtre religieux de résister à ce courant naturel et d'imprégner son âme de pensées et de sentiments surnaturels. La double oraison quotidienne et l'ensemble des exercices réguliers et sérieusement faits y aident puissamment.

Quiconque veut être vrai religieux doit être résolu à entrer dans cette voie. Mais la nécessité en est encore plus grande pour ceux qui, par leur apostolat et leurs œuvres, sont plus exposés aux distractions et aux sollicitations extérieures.

Aussi les Fils de la Charité se donnent-ils très spécialement à la vie intérieure.

Leur première dévotion est celle de Notre Seigneur et toutes les autres en découlent.

Le divin Sauveur évangélisant les pauvres est leur vrai et grand Patron, et la fête de son Sacré-Cœur est leur fête patronale.

Puis, vient, et à une place à part, la dévotion à l'Immaculée Mère de Notre Seigneur. Les Fils de la Charité l'ont établie leur Supérieure Générale et la Protectrice de toutes leurs maisons. Ils veulent que dans chacune d'elles elle soit chez elle et elle préside, comme autrefois dans la maison de saint Jean. Un de leurs moyens préférés d'apostolat est la pratique du Rosaire.

Viennent ensuite les dévotions à saint Joseph, père nourricier de Jésus, modèle des âmes intérieures et des travailleurs ; à saint Jean, disciple préféré du Sauveur et grand apôtre de la charité ; à saint Vincent de Paul, reflet si fidèle de la charité du divin Maître, et donné par la sainte Eglise comme patron à toutes les œuvres populaires ; enfin à saint François d'Assise, le grand amant de Notre Seigneur et l'apôtre des foules de son temps.

Les vertus propres de l'Institut sont la charité, le détachement personnel jusque dans la poursuite du bien, un zèle ardent pour le salut des déshérités et l'amour de Notre Seigneur.

Ces vertus constituent d'ailleurs l'esprit propre de ses membres, esprit qui se résume dans les deux grands amours réunis par Notre Seigneur en un seul qu'il a appelé la charité : Dieu et les déshérités de ce monde.

Ce n'est pas en vain que les Fils de la Charité portent le nom de la vertu de prédilection de Notre Seigneur. Dieu, du reste, est Charité et c'est à ce titre particulier qu'ils veulent être ses fils.

Mais ils sont apôtres en même temps que religieux et, si, comme l'enseigne saint Thomas, ces deux vocations réunies réalisent l'idéal de la perfection, combien ils doivent être reconnaissants pour Dieu de leur avoir réservé ce grand don !

On se demandera peut-être comment des religieux non prêtres peuvent collaborer directement au ministère pastoral ? Qu'on se reporte à ce que nous avons dit plus haut. Le ministère actuel doit aujourd'hui embrasser et embrasse, en fait, un champ immense et varié. Un grand nombre de ses labours nouveaux n'exigent pas essentiellement le caractère sacerdotal et peuvent être confiés à des frères, pourvu qu'ils aient l'initiation nécessaire, qu'ils soient étayés par le prêtre, qu'ils possèdent un esprit et des vertus propres et qu'ils puissent s'y donner entièrement.

Il est difficile et même impossible de préciser tous les ministères et toutes les œuvres qui peuvent leur être confiés actuellement et surtout ceux qui pourront leur être confiés dans l'avenir, car les œuvres apostoliques et populaires n'ont pas dit leur dernier mot.

Qu'il nous suffise de reproduire ici l'énumération qu'en font les Constitutions et que la Providence développera dans l'avenir.

Les frères sont affectés suivant leurs facultés et les besoins : aux patronages, aux cercles de jeunes gens et d'hommes, aux œuvres de bibliothèque et de presse, aux écoles paroissiales, aux catéchismes, à l'administration temporelle des paroisses et des œuvres, au chant des Offices, à la tenue de l'église et de la sacristie, aux orphelinats, aux œuvres professionnelles et de charité.

N'y a-t-il pas là un champ immense ouvert à toutes les aspirations apostoliques et aussi à toutes les facultés, oui, à toutes les facultés, car les attributions des frères varient à l'infini. Le champ est si vaste et les ministères si variés, qu'il est facile aux Supérieurs d'employer le zèle des frères selon leurs aspirations et leurs aptitudes.

A l'heure présente, les dangers spirituels du peuple et par conséquent ses besoins, sont multiples et pressants. Pour y répondre, il faudrait au clergé une armée de collaborateurs. Mais pour qu'ils soient à la hauteur de leur tâche, il leur faut une préparation spéciale et des vertus non communes. Il est surtout indispensable qu'entre ces

collaborateurs et les pasteurs, il règne une union que seuls le désintéressement, la dépendance, la confiance réciproque et la fusion des efforts, peuvent créer et surtout maintenir.

Qui ne voit quelle garantie l'esprit religieux peut apporter à ce point de vue ? L'union fait la force et c'est elle qui manque le plus souvent.

On ne saurait dire tout ce qui s'est dépensé depuis cinquante ans d'efforts, de dévouement, d'intelligence et d'ingéniosité pour le bien.

Assurément, il en est résulté des fruits mais, il faut l'avouer, pas proportionnés à la somme d'activité dépensée. Ce qui a nui le plus à la pleine fécondité de tant d'efforts, c'est la désunion causée par la recherche de la volonté propre, de la personnalité. Beaucoup consentent à travailler, mais dans l'indépendance et selon leur caprice. Que de forces perdues par là ! Quelle puissance au contraire si l'union et l'abnégation répondaient au dévouement !

C'est là précisément ce que procure l'esprit religieux. Il y a là une discipline de la volonté et des habitudes d'abnégation que rien ne peut remplacer.

Cela est vrai au point de vue humain et naturel, mais combien plus encore au point de vue surnaturel. C'est surtout dans cet ordre que s'applique la parole du Psaume : « *Nisi Dominus œdificaverit domum, in vanum laboraverunt qui œdificant eam.* » Si Dieu n'est pas là pour féconder la grande œuvre surnaturelle de l'apostolat, c'est en vain que les hommes y apportent tous leurs efforts, et il n'y est que dans la mesure où l'homme fait abnégation de lui-même.

Mais aussi, quelle force quand toutes les volontés mises au service d'une autorité maîtresse, convergent et travaillent de concert pour le même but ! Quelle bénédiction de la part du tout-puissant Maître qui a donné ce mot d'ordre à tous ses apôtres : *Sint unum !* Soyez unis !

L'est à cette union dans la consécration à Dieu et l'apostolat que nous convions les âmes généreuses, auxquelles le grand Maître fait entendre son appel. Il en est dans le monde qui n'ont pas l'attrait du sacerdoce ou auxquels la Providence n'en a pas facilité l'accès. Il en est aussi dans les séminaires auxquels la santé ou quelque autre motif ne permettent pas les études longues, fatigantes et compliquées, cependant nécessaires pour arriver au terme des Ordinations.

Peut-être sentent-ils en eux l'aspiration à la perfection et la flamme du zèle. Qu'ils ne se croient pas fatalement évincés de la cohorte des Apôtres que Dieu appelle au travail de sa moisson.

La voie que nous leur indiquons est belle et féconde ; elle a été préparée par la Providence. A eux aussi s'adresse son invitation : « Allez, vous aussi, travailler à ma vigne et je vous donnerai la récompense éternelle. »

*Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à  
M l'Abbé E. A.,  
82, rue de l'Université,  
VII<sup>e</sup> à Paris.*

*IMPRIMATUR*

*Parisis, die 4 januarii 1924*

*BENJAMIN OCTAVIUS*

*Episc. Mosynopolit.*